

## La Suisse exprime ses inquiétudes à l'approche du référendum au Burundi

@rib News, 16/05/2018 &ndash; Source DFAEPréoccupations de la Suisse avant le référendum constitutionnel du 17 mai 2018 au BurundiBerne, 15.05.2018 - La Suisse exprime ses inquiétudes à l'approche du référendum constitutionnel au Burundi prévu le 17 mai et appelle toutes les parties à reprendre le dialogue dans l'esprit des Accords de paix d'Arusha.

Le référendum constitutionnel prévu le 17 mai 2018 a lieu dans un climat d'intimidation de tension politique et est marqué par l'absence de débat démocratique entre les différents groupes sociaux et politiques du Burundi. La Suisse reconnaît la souveraineté du Burundi dans la conduite de votes populaires et dans les textes proposés, tout en déplorant que le texte de la nouvelle constitution soumis au vote ait été publié officiellement très tardivement. La Suisse se souvient de l'appel de l'Union africaine à « initier toutes les réformes constitutionnelles à travers un large consensus national de toutes les parties prenantes en question ». Constatant que la médiation menée par la Communauté de l'Afrique de l'Est est au point mort, la Suisse en appelle à la volonté de toutes les parties de reprendre le dialogue. La récente suspension des radios VoA et BBC, le contrôle exercé sur les journalistes, les arrestations arbitraires, les lourdes peines infligées à des défenseurs des droits de l'homme, ainsi que le durcissement en cours du code de procédure pénale sont les signes d'un affaiblissement croissant des libertés fondamentales au Burundi. A cet égard, la mise en œuvre des deux Résolutions de la 36ème session du Conseil des droits de l'homme à Genève reste une priorité politique et la Suisse demeure disposée à appuyer le travail des deux commissions qui en émanent. La Suisse, ayant soutenu les négociations des Accords de paix d'Arusha au sortir de la guerre civile, appelle les autorités burundaises à respecter l'esprit et la lettre desdits Accords, qui avaient amené la paix au Burundi et servi d'exemple bien au-delà de ce pays. La Suisse condamne le massacre de 26 personnes qui a eu lieu le vendredi 11 mai à Ruhagarika et témoigne de sa compassion à l'égard des familles endeuillées. Elle appelle les autorités à mener une enquête indépendante. La Suisse reste engagée au Burundi aux côtés de la population. Auteur : Département fédéral des affaires étrangères

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});